

Quant à la deuxième question, il est évident que M. Robson n'a joué aucun rôle dans le choix de l'entreprise, puisque le contrat a été accordé par le ministère des Approvisionnement et Services.

M. Tobin: Il est vrai que le ministère des Approvisionnement et Services accorde le contrat, monsieur le Président, mais c'est le ministère des Finances qui établit les besoins, et il se trouve que M. Robson y a passé un mois avant l'octroi du contrat.

LES FAITS CONNUS DU MINISTRE

M. Brian Tobin (Humbert-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Était-il au courant des liens de parenté entre le ministre des Finances et Lawson Murray? Était-il au courant des liens existants entre M. Robson, qui a travaillé dans son bureau, et Lawson Murray? Cette fin de semaine, son attaché de presse a laissé entendre qu'il ignorait ces liens.

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, la Banque du Canada fait de la publicité depuis des années pour promouvoir la vente d'obligations. La Banque a demandé au ministre des Approvisionnement et Services de trouver une entreprise qui continuerait de se charger de cette publicité. Mon ministère a choisi cet organisme parce que, d'après une personne qui m'a renseigné, c'est l'entreprise de publicité la plus compétente au Canada en ce qui concerne les institutions financières. Elle nous l'a prouvé par la façon dont elle s'est occupée de ce compte. En fait, la société a démontré que les libéraux avaient gaspillé de l'argent pendant des années, puisque nous allons économiser \$500,000 à \$600,000 par an.

La réponse à la question est non; nous n'étions pas au courant. Nous avons choisi la firme Lawson Murray parce que c'est l'entreprise la plus compétente pour faire ce genre de travail. J'ai ici la preuve que cette société s'est très bien acquittée de sa tâche et que les contribuables vont économiser . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Pourquoi le député s'oppose-t-il à ce que quelqu'un fasse économiser aux contribuables des centaines de milliers de dollars?

Des voix: Bravo!

* * *

● (1450)

LE TRANSPORT AÉRIEN

LE TRANSPORT DE SUBSTANCES CONTAMINÉES PAR DES BPC

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne l'incompétence dont a fait preuve le gouvernement ontarien à l'égard du déservice de polychlorobiphényles.

Le ministre n'ignore pas que des préposés au chargement et au déchargement des avions veulent poursuivre le ministère ontarien de l'Environnement dans toute la mesure où le leur permet la loi pour ne pas leur avoir dit qu'ils allaient manipuler des BPC mortels pour deux vols de voyageurs la semaine

Questions orales

dernière. Compte tenu de ce que le solliciteur général a dit à la Chambre la semaine dernière et de ce que le premier ministre m'a dit vendredi sur la volonté du gouvernement d'intenter des poursuites s'il est établi que l'on a violé la loi, le ministre pourrait-il nous dire si une enquête est en cours impliquant le ministère ontarien de l'Environnement conformément à la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et si l'on envisage de porter des accusations contre le gouvernement ontarien?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, la Loi sur l'aéronautique comporte une disposition relative au transport des marchandises dangereuses. L'affaire que mentionne le député fait maintenant l'objet d'une étude approfondie de la part des hauts fonctionnaires du ministère.

L'IMPLICATION DU MINISTRE ONTARIEN

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, le ministre veut-il dire que l'on songe sérieusement à porter des accusations contre le ministère ontarien de l'Environnement . . .

M. Mazankowski: Non.

M. Blaikie: . . . car ce serait certes une bonne idée, compte tenu de la façon dont ce ministère s'est comporté dans les circonstances?

Je veux que le ministre soit explicite. Est-il possible aux Canadiens d'invoquer la loi fédérale au sujet de la négligence du ministère ontarien de l'Environnement, ou n'ont-ils pour tout recours que de profiter de l'occasion, la semaine prochaine, pour mettre les conservateurs provinciaux à la porte?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, contrairement aux néo-démocrates, nous nous efforçons de réunir tous les faits avant de lancer de vagues accusations, comme le fait le député.

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

LE PRÉSUMÉ PATRONAGE SYSTÉMATIQUE DANS LE DOMAINE DES PRÊTS AUX AGRICULTEURS

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Ce dernier nous indiquait, un peu plus tôt, qu'il y avait eu des changements au niveau des procédures relatives au patronage et, effectivement, la Société du crédit agricole a été une des victimes de ce changement, étant donné que son gouvernement a instauré un système de patronage systématique quant à la nomination des notaires pour les prêts de la Société du crédit agricole.

On sait que, la semaine dernière, les dirigeants de l'UPA ont décrié cette procédure; ils ont même occupé le bureau de la Société du crédit agricole de Sherbrooke. On sait que la Chambre des notaires a aussi demandé le retrait de cette procédure. Est-ce que le premier ministre peut dire à la Chambre s'il a demandé au ministre de l'Agriculture de cesser son patronage systématique dans le domaine des prêts aux agriculteurs?